

[Appel à manifestation]

Région Industrie - Conseil Performance Industrie du Futur REFERENCEMENT DES PRESTATAIRES

La Région Auvergne-Rhône-Alpes relance un dispositif en faveur de l'industrie du futur afin d'accompagner individuellement les PME, ETI et grands groupes implantés sur la région pour intégrer les outils de l'industrie du futur conformément aux priorités du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Ce dispositif a fait l'objet d'une refonte et de nouvelles règles adoptées par la commission permanente du 15 décembre 2023.

Un appel à manifestation est lancé pour référencer les prestataires qui accompagneront les PME dans leurs transitions industrielles.

Cet appel concerne les thématiques qui sont animées par l'agence Auvergne Rhône Alpes Entreprises à savoir :

- Industrialisation / relocalisation
- Création extension, optimisation de site industriel
- Performance environnementale et énergétique
- Fabrication additive et procédés de production avancés
- Automatisation de process et robotique
- Organisation industrielle

Des thématiques numériques seront également traitées par le dispositif mais feront l'objet d'un référencement qui sera opéré dans un second temps.

Les propositions sont à envoyer aux correspondants régionaux indiqués sur le lot tel que décrit dans le cahier des charges. Les questions éventuelles doivent lui être adressées. Les documents de réponses doivent lui être adressés sur l'adresse mail indiquée.

La date limite de remise des propositions par mail est fixée au 29 mars 2024



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Les dossiers de candidature sont à adresser au plus tard le 29/03/2024.

Contact et Dépôts des lots

1. Lot Industrialisation | Relocalisation :
Sara MAIEZ TRIBUT : smaiez-tribut@arae.fr
2. Lot Création, Extension et Optimisation de site industriel :
Youssef FADOUL : yfadoul@arae.fr
3. Lot Performance environnementale et énergétique :
Emilie DUMAS : edumas@arae.fr
4. Lot Fabrication additive et procédés de production avancés :
Marie LEFEBVRE : mlefebvre@arae.fr
5. Lot Automatisation de process et robotique :
Christophe LEPOIRE : clepoire@arae.fr
6. Lot Organisation Industrielle :
Aurélie FRANTZ : afrantz@arae.fr

1. CONTEXTE ET DEFINITION DES ENJEUX

La Région Auvergne-Rhône-Alpes relance un dispositif en faveur de l'industrie du futur afin d'accompagner individuellement les PME, ETI et grands groupes implantés sur la région pour intégrer les outils de l'industrie du futur conformément aux priorités du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Ce dispositif a fait l'objet d'une refonte et de nouvelles règles ont été adoptées par la commission permanente du 15 décembre 2023.

L'objectif du dispositif Région Industrie - Conseil Industrie du futur est d'accompagner individuellement les entreprises (Petites et moyennes entreprises et Entreprises de Taille Intermédiaire) de la région dans leurs projets de développement industriel et d'appropriation des outils et méthodes de l'industrie du futur.

Pour ce faire, le dispositif Conseil Industrie du Futur met à disposition des entreprises sur des axes prédéfinis, des expertises visant à permettre à l'entreprise de valider et d'initier un projet industrie du futur.

A travers ce dispositif, les entreprises régionales pourront mener des actions leur permettant d'intégrer des technologies, process méthodes de l'industrie du futur.

Ce dispositif privilégie les actions qui contribuent à initier des plans d'actions, réaliser des études préalables, expérimenter des solutions innovantes.

2. DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Cet appel a pour objet le référencement des prestataires qui interviendront sur la réalisation de prestations auprès des entreprises.

Les thématiques sur lesquelles la Région souhaite identifier dans un premier temps les prestataires sont les suivantes :

- Industrialisation / relocalisation
- Création extension, optimisation de site industriel
- Performance environnementale et énergétique
- Fabrication additive et procédés de production avancés
- Automatisation de process et robotique
- Organisation industrielle

Ces différents axes sont animés par l'agence économique régionale, **Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises (ARAE)**.

Des thématiques numériques sont également intégrées dans le dispositif mais feront l'objet d'un référencement qui sera opéré dans un second temps.

2.1. Fonctionnement général du dispositif :

Sur les thématiques ci-dessus mentionnées les entreprises peuvent solliciter le dispositif Région Industrie - Conseil Industrie du futur, dans la mesure où les thématiques qu'elles souhaitent aborder et traiter, rentrent dans le champ des prestations et lots retenus.

Les entreprises émettent leurs besoins auprès d'ARAE qui est en charge de la réception et du traitement des demandes.

Pour chaque besoin émis par une entreprise, ARAE valide le besoin et l'enveloppe nécessaire à la prestation.

En fonction du besoin défini ensemble, ARAE propose à l'entreprise les prestataires susceptibles de réaliser l'action. Ceux-ci sont issus du panel des offreurs de solutions sélectionnés au moyen de cet appel à référencement. L'entreprise choisit le prestataire qui l'accompagnera et contractualisera avec ce dernier.

L'entreprise est tenue de réaliser une mise en concurrence auprès de deux prestataires au minimum.

La Région financera chaque action mise en place dans la limite de 16 000 euros hors taxe sous condition que l'entreprise assure pour sa part une prise en charge du même montant (subvention attribuée sur 50% des dépenses engagées et réalisées).

Par exemple dans le cas d'une prestation à 32 000 euros la subvention attribuée par la Région sera de 16 000 euros. Si la prestation est d'un montant inférieur la subvention sera calculée sur la base de 50% de la prestation (par exemple pour une prestation de 20 000 euros la subvention attribuée sera de 10 000 euros).

Si le montant des dépenses est supérieur à 32 000 euros la subvention sera plafonnée à 16 000 euros.

2.2. Modalités d'accompagnement :

1. ARAE est en charge de la sélection des consultants, prestataires et experts (référencement, mise en concurrence) et assure une évaluation continue.
2. Après détection d'un besoin de l'entreprise, ARAE assure toutes les tâches en amont de la mise en œuvre du programme : qualification du besoin, fourniture d'une liste de prestataires potentiels à l'entreprise, gestion de la demande de l'entreprise dans le portail des aides de la Région.
3. ARAE dépose le dossier de demande de subvention de l'entreprise correspondant à la prestation retenue par l'entreprise sur le Portail des aides de la Région, qui attribuera à l'entreprise un montant de subvention égal à 50% de la prestation (dans la limite de 16 000 euros de subvention), le reste étant financé par l'entreprise.



4. L'entreprise assurera la conduite de son projet et contractualisera avec son prestataire. Elle a l'entière responsabilité et latitude dans le choix de son prestataire et la négociation avec ce dernier. Elle bénéficiera de sa subvention dès lors que la mission aura été achevée, sur production de la facture acquittée et d'un questionnaire d'évaluation.
5. Les prestataires contractualisent avec les entreprises et réalisent pour ces dernières les prestations selon les contrats établis (démarrage après le dépôt du dossier pour que les dépenses soient éligibles).
Ils veilleront à informer ARAE à chaque stade de l'accompagnement, ainsi qu'à inviter le chargé d'affaire référent de l'agence économique à la première réunion de lancement de cet accompagnement, ainsi qu'à la réunion de restitution.
Ils fourniront à l'issue de la mission, un compte rendu synthétique et les préconisations faites, qui seront adressés au chargé d'affaire référent ARAE.
6. Les porteurs régionaux assureront également les actions de clôture de la mission et l'intégration de ces éléments dans le portail des aides.

3. REFERENCEMENT

3.1 Modalités de référencement :

Seuls les prestataires référencés seront habilités à réaliser des prestations dans le cadre du dispositif.

Les prestataires doivent fournir pour chaque lot auquel ils postulent les éléments suivants :

1/ éléments à intégrer dans le modèle Excel ci-joint :

- Les principaux éléments de description de la société (effectifs, création, activités, trois derniers chiffres d'affaires, résultat) dans l'onglet « entreprise » Si le candidat est en redressement judiciaire copie des jugements prononcés.
- Les secteurs d'activité industriels maîtrisés (onglet « cible entreprises »)
- Intervention géographique : quels sont les territoires (par départements) qui seront couverts par le prestataire (onglet « cible entreprises »).
- Le(s) consultant(s) et expert(s) positionné(s) sur le lot concerné. Les éléments de synthèse sont à intégrer dans les onglets « Consultant/experts ». Les CV sont à joindre en annexe. Un onglet doit être rempli pour chaque consultant/expert positionné.

2/ éléments à fournir sur documents libres.

- 3 références détaillées de moins de trois ans en rapport avec le lot (une page maximum par référence).
- Les moyens et capacités (équipements, logiciels, qualification professionnelle, assurances...).
- Les éventuelles habilitations détenues par la société, ses garanties professionnelles et assurances.
- Les cv des consultants et experts mobilisés.
- Les éléments de prix et de tarification et les conditions générales de vente appliquées.



- Une note (4 pages maximum) permettant d'apprécier la valeur technique de l'offre et son adéquation avec le lot concerné. Cette note devra apporter des éléments selon les caractéristiques et attentes des lots précisées dans les documents ci-dessous annexés. Les méthodologies d'intervention (objectifs, livrables associés, étapes de l'intervention) devront y être précisées.

Groupement : Une réponse en groupement est acceptée. Dans ce cas il faudra que chaque membre du groupement apporte les éléments au même titre que les prestataires et qu'un chef de file soit désigné. Un candidat ne peut pas présenter plusieurs offres sur le même lot en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un groupement ou en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements.

Sous-traitance : Si de la sous-traitance est envisagée. Dans ce cas préciser quels seront les sous-traitants mobilisés et pour quelles prestations.

3.2. Processus de référencement

ARAE organise pour les lots dont il a la charge le référencement : analyse des offres, organisation des comités d'agrément et notifie au prestataire les résultats.

Le référencement sera annuel et sera renouvelé par tacite reconduction sans qu'aucune démarche des deux parties ne soit nécessaire et ce sur la durée de ce dispositif.

L'agence économique régionale se réserve le droit de mettre fin à tout référencement en cas de non-respect des règles établies, ou de manquements.

Un même prestataire peut être référencé sur plusieurs lots. Dans ce cas il est nécessaire cependant que le prestataire fasse une réponse pour chaque lot visé.

Le correspondant du porteur régional indiqué sur le lot est l'interlocuteur pour les postulants. Les questions éventuelles doivent lui être adressées. Les documents de réponses doivent lui être adressés sur l'adresse mail indiquée.

La date de remise des propositions par mail est fixée au 29 mars 2024.

Le prestataire sera notifié du résultat du référencement 3 semaines après la date limite de réception des propositions soit à partir du 22 avril par mail.

Les prestataires référencés seront invités ultérieurement à participer à une séance de présentation du dispositif et de ses modalités de fonctionnement.

4/ DESCRIPTION DES LOTS ET DES ATTENTES

1 - Lot INDUSTRIALISATION | RELOCALISATION

Merci d'envoyer votre dossier à Sara MAIEZ TRIBUT : smaiez-tribut@arae.fr

<p>Enjeux</p>	<p>Permettre à l'entreprise la mise en production de nouveaux produits concourant au renforcement du milieu productif régional. Les accompagnements sont dédiés aux phases permettant le passage de produits validés du point de vue de l'innovation et de la réceptivité des marchés, aux phases d'industrialisation.</p> <p>Sont ainsi visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La relocalisation de produits ou de nouvelles productions. Réintégrer des productions effectuées en dehors de la région soit en les produisant sur un site de production régional soit en organisant à partir de cette entreprise régionale une chaîne d'approvisionnement locale. - La mise en production de nouveaux produits et/ou d'innovations : partir d'un prototype qui n'a pas été pensé pour être fabriqué à grande échelle, concevoir une version industrielle du produit, duplicable en grande quantité et à moindre coût. <p>Ce que ce lot ne couvre pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration des produits existants, l'adjonction de nouvelles fonctionnalités (qui sont éventuellement à prendre en compte par les autres lots IOT par exemple) - Les phases amont relatives à la mise au point des innovations, preuves de concept (celles-ci relèvent des dispositifs de soutien à l'innovation), études de marchés pour valider le marché des nouveaux produits ou identifier de nouvelles clientèles
<p>Bénéfices attendus pour l'entreprise</p>	<p>Selon l'avancée et la nature du projet de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude technico-économique (faisabilité technique, investissements à prévoir, évaluation des prix de revient, ...) de l'industrialisation ou de la relocalisation. - Etude et préparation de l'industrialisation du produit (cahier des charges techniques du produit et/ou process de fabrication) - Aide au sourcing local/identification de fournisseurs et/ou de partenaires
<p>Prérequis</p>	<p>Pour bénéficier du dispositif il est nécessaire de disposer :</p>



- Pour les start-up : d'un produit entièrement validé. Le dispositif n'intervient pas sur les études / tests relevant des étapes allant jusqu'à TRL 7. L'objectif est d'accompagner l'entreprise à amener son produit sur le TRL 8. En outre l'entreprise devra faire état de sa capacité financière à engager un processus industriel (commercialisation et production). Concernant les études économiques ces dernières doivent être centrées exclusivement sur les aspects de production. Les aspects marchés et stratégies relevant d'autres dispositifs.
- Pour les PME et ETI : Disposer d'un marché attesté et identifié. Le positionnement sur de nouveaux marchés n'est pas pris en compte (relève du programme Région Industrie - Conseil performance entreprise) de même que les problématiques stratégiques globales qui vont au-delà du choix industriel.

Modalités

Types de prestations :

1-Etude technico-économique du projet d'industrialisation ou de relocalisation de production :

- Rédaction d'un cahier des charges d'industrialisation simplifié, évaluation des prix de revient selon scénarios (design to cost=conception à couts objectifs), analyse des risques, une approche selon la démarche low-tech* peut être proposée.
- Evaluation des investissements et études économiques associées intégrant notamment les problématiques « make or buy », les besoins en recrutement liés et proposition de plan de financement (Notamment pour les projets de relocalisation)
- Etude des outils de production pour les adapter à de nouvelles fabrications.

Finalité : Doit permettre à l'entreprise d'avoir une vision des différents scénarios d'industrialisation possibles, des coûts associés et plan de financement à prévoir afin de l'aider dans sa prise de décision.

Compétences requises :

Compétences techniques en conception de produit et industrialisation de produit
Stratégie industrielle (make or buy)
Stratégie de financement

Livrables : Rapport d'études présentant les différents scénarios et leurs implications en termes de couts et d'organisation et réunion bilan en fin de prestation

Prestation : de 8 à 12 jours pour un montant 8 à 16k€

2- Etude et préparation à l'Industrialisation du produit :

- Faisabilité technique du prototype industriel (analyses des besoins, matrice de choix technologiques, modifications possibles,)



- Conception du prototype industriel, passage du prototype fonctionnel au prototype industriel. Etude technique visant à l'intégration ou la refonte de fonctions pour optimiser les coûts de fabrication (design to cost), démarche low-tech* possible.
- Reprise de conception avec regard industriel / optimisation des coûts de revient et chiffrage produits série (en intégrant coûts des outillages liés).
- Etude de conception du prototype industriel
- Développement spécifique visant à lever des verrous technologiques dans le cas d'outils innovant de production à mobiliser.
- Conception et préfiguration de la ligne pilote ou de la ligne de production en termes d'étapes de fabrication, d'étapes d'assemblages, de procédés à mobiliser, de contrôle qualité à prévoir.

Finalité : doit permettre à l'entreprise de concevoir son prototype industriel répondant aux contraintes d'utilisation du cahier des charges et/ou préfigurer la ligne de production/fabrication pilote associée.

Compétences requises :

Compétences techniques en conception de produit, en industrialisation de produits, accès à des moyens de conception et de simulation.

Livrables : rapport présentant le plan du prototype industriel, plan de la ligne pilote et étapes de fabrication et réunion bilan en fin de prestation.

Prestation : selon le périmètre de la prestation et ressources techniques associées : de 10 à 25 jours de prestations, montant de 10k€ à 32 k€.

3- Démarche de sourcing local /sélection des partenaires :

- Rédaction d'un cahier des charges et démarches de sourcing local/régional
- Conseil pour sourcing local/régional et l'identification des fournisseurs
- Aide à l'identification des fournisseurs
- Ordonnancement de la production pour planification et articulation des partenaires.

Finalité : doit permettre à l'entreprise d'identifier et d'entrer en relation avec les partenaires/fournisseurs locaux/régionaux avec lesquels elle pourra travailler pour industrialiser (ou relocaliser) son produit (démarche de sous-traitance, fournisseurs,)

Compétences requises :

Bonne connaissance des chaînes de valeurs du secteur de l'entreprise et du maillage régional.

Compétences techniques permettant la rédaction de cahiers des charges pertinents
Ordonnancement de la production pour planification et articulation des partenaires.



	<p><u>Livrables</u> : rapport final regroupant le cahier des charges des attendus des partenaires recherchés, liste qualifiée de partenaires potentiels et les prises de contacts effectuées, outils d'aide à la sélection des partenaires, document de phasage des différents partenaires. Réunion bilan en fin de prestation</p> <p><u>Prestation</u> : selon le périmètre de la prestation : de 8 à 12 jours d'accompagnement pour un montant de 8k€ à 16k€</p>
Remarque :	La subvention globale reste plafonnée à 16k€ (soit 50% de 32k€) pour l'ensemble du lot quelque soit le nombre de thématiques traitées dans l'accompagnement.

Autres conditions requises / exclusions :

- Le prestataire peut candidater sur un, deux ou trois des thèmes listés (la subvention régionale sera plafonnée à 16k€ sur ce lot quel que soit le nombre de prestations proposées)
- Le prestataire devra spécifier ses champs d'expertises et les moyens pertinents auxquels il a accès (éventuellement en sous-traitance) pour réaliser ses missions.
- Le prestataire devra préciser les expertises selon les filières / marchés (aéronautique, médical, plasturgie, outillage, chimie...)
- Des exemples de réalisation qui démontrent la capacité d'accompagner les entreprises (bénéficiaires, contexte de l'intervention, durée et nombre de jours, étapes/méthodologies appliquées) sont également fortement conseillés
- Le prestataire s'engage à garder confidentielles toutes informations acquises auprès de l'entreprise durant son accompagnement.

* **Approche low-tech** : L'approche low-tech, parfois appelée innovation frugale, est une démarche innovante et inventive de conception et d'évolution de produits, de services, de procédés ou de systèmes qui vise à maximiser leur utilité sociale, et dont l'impact environnemental n'excède pas les limites locales et planétaires. La démarche low-tech implique un questionnement du besoin visant à ne garder que l'essentiel, la réduction de la complexité technologique, l'entretien de ce qui existe plutôt que son remplacement. La démarche low-tech permet également au plus grand nombre d'accéder aux réponses qu'elle produit et d'en maîtriser leurs contenus - <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/5421-demarches-low-tech.html>

2 - Lot CREATION, EXTENSION ET OPTIMISATION DE SITE INDUSTRIEL

Merci d'envoyer votre dossier à Youssef FADOUL : yfadoul@arae.fr

Enjeux	<p>Accompagner l'entreprise dans son projet de création, extension et donc d'optimisation de site industriel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les processus, l'organisation technique et humaine, en fonction des potentialités du futur site et en prenant en compte les risques financiers, réglementaires, environnementaux et sociaux. - Optimiser et sécuriser l'enveloppe budgétaire ainsi que de la bonne tenue du planning. - Accompagner l'entreprise à optimiser la capacité de production d'un site estimé à saturation en agissant sur le choix et l'implantation des machines, les process, l'automatisation, ... <p><i>Les dossiers accompagnés doivent impérativement s'inscrire dans un projet de création de nouvelles surfaces immobilières (création d'un nouveau site), d'extension d'un site existant ou de réimplantation d'un site existant.</i></p>
Bénéfices attendus pour l'entreprise	<p>Bénéfices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impacts notables sur l'organisation d'un site de production (production, RH, automatisation, flux, ...) ainsi que sur la Performances Industrielles et économique. - Sécurisation des investissements, du planning de mise en œuvre et ROI <p>Exemples d'Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ratio de fluidité - Taux de rendement global / Taux de Rendement Synthétique (TRS) - Capacité de production inutilisée - Fiabilité des plannings et des prévisions - Taux de service - Délai moyen de traitement des commandes - CA réalisé
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie et des enjeux clairement définis - Une volonté de travailler avec un cabinet d'expertise extérieur en étude/conception d'avant-projet, sur l'intégration de solutions industrielles optimisées, en phase avec les problématiques organisationnelles et humaines - La mise en place d'une équipe projet et d'un chef de projet clairement identifiés.



Modalités	<p>Phase 1 : ingénierie de projet</p> <p>En collaboration avec l'équipe projet au sein de l'entreprise, l'intervention du cabinet prestataire permettra :</p> <ul style="list-style-type: none">- Etat des lieux : analyse stratégique (positionnement marchés, produits, rentabilité, business model ...), étude de l'organisation, des moyens, des flux et des implantations ...- Définition des besoins, description des procédés et du projet- Orientations sur l'amélioration du process industriel, esquisses de scenarii prenant en compte les évolutions nécessaires tant des bâtiments et infrastructures que des choix technologiques et des équipements- Propositions d'implantation en cas de création ou d'extension de site en lien avec le cabinet d'architectes- Analyse de la faisabilité technico-économique et analyse d'impacts
Livrables associés	<ul style="list-style-type: none">- Rédaction des cahiers des charges- Avant-projet détaillé- Rapport sur l'état des lieux- Rapport d'accompagnement sur les infrastructures, l'organisationnel, les aspects techniques et humains, qui prendront en compte les éventuelles contraintes réglementaires liées à l'activité de l'entreprise (installations classées, agroalimentaire ...)- Schéma directeur industriel et d'organisation du site et feuille de route de déploiement du projet
Modalités	<p>Phase 2 : Pilotage et accompagnement dans l'entreprise</p> <p>Il s'agira pour le cabinet prestataire d'accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre opérationnelle du scénario retenu et du plan d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Suivre et vérifier la bonne réalisation de l'implantation- S'assurer de l'implication de l'entreprise en s'appuyant sur l'équipe projet et le cabinet d'architecte (en cas de création ou d'extension de site)- Alerter sur les dérives de réalisation : planning, méthodologie, jalons, qualité, atteinte d'objectifs- Bilan du projet
Livrables associés	<ul style="list-style-type: none">- Planning de suivi- Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs tel que : Ratio de fluidité, taux de rendement global / Taux de Rendement Synthétique (TRS), capacité de production inutilisée, fiabilité des plannings et des prévisions, taux de service, délai moyen de traitement des commandes, CA réalisé, ...- Préconisations pour pérenniser les résultats obtenus- Bilan du projet : résultats quantitatifs et qualitatifs, tableau de bord de mesure des impacts



du projet dans le temps en terme de chiffre d'affaires, d'emplois, d'investissements, nouveaux produits, nouveaux marchés, nouveaux clients ...
- Questionnaire d'évaluation

Pour les prestataires préciser les spécificités nécessaires :

- Moyens humains / qualifications et compétences
- Moyens matériels nécessaires
- Autres caractéristiques : habilitations / normes / agréments / assurances

3 - Lot PERFORMANCE ENVIRONNEMENTAL ET ENERGETIQUE

Merci d'envoyer votre dossier à Emilie DUMAS : edumas@arae.fr

Enjeux	<p>Booster la compétitivité des entreprises en agissant sur la performance environnementale et énergétique des procédés et utilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bénéficier d'un regard extérieur pour évaluer son impact environnemental et ses consommations énergétiques. - Optimiser les consommations d'eau, d'énergie, de consommables et de matières premières par un meilleur contrôle du procédé. Favoriser le bouclage des flux. - Favoriser l'intégration de matières premières ou consommables renouvelables, recyclés, locaux. - Identifier et intégrer des technologies moins énergivores et consommatrices de ressources. - Favoriser l'intégration d'énergies renouvelables et de récupération. - Limiter ou supprimer les émissions de gaz à effet de serre, de pollution et de rejets nocifs. - Limiter la production de déchets. - Identifier des nouvelles pistes de valorisation des déchets, co-produits, sous-produits générés.
Bénéfices attendus pour l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer son impact environnemental - Mettre en place ou poursuivre sa démarche de décarbonation - Augmenter sa compétitivité et sécuriser sa production - Répondre aux nouvelles attentes du marché et de ses salariés - Anticiper les évolutions réglementaires
Prérequis	<p>Elle mène déjà des actions visant maîtriser ses ressources, à améliorer sa performance environnementale et énergétique ou bien elle souhaite être accompagnée pour initier une démarche.</p>
Modalités	<p>Types de prestations (il peut y avoir plusieurs types de prestations par lot) :</p> <p>Les accompagnements pourront porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux/audit/diagnostic de la situation initiale de l'entreprise - Réalisation d'un plan d'actions à l'issue d'une phase de diagnostic avec gains environnementaux estimés - Réalisation d'études de faisabilité et/ou techniques - Plan d'investissement <p>Les thématiques abordées dans ce lot :</p> <p>1. Optimisation ou reconfiguration de l'outil de production et des utilités, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes visant à limiter les émissions polluantes, limiter et traiter les effluents - Etudes visant à réaliser des économies en énergie, eau, produit chimique et matière



- Etudes visant l'intégration de technologies plus performantes d'un point de vue environnemental et énergétique
- Etudes liées à la conception d'une nouvelle technologie éco-innovante
- Etudes pour améliorer/optimiser la valorisation des déchets/co-produits/sous-produits
- Etudes de flux et de bouclage des flux : consommation et réutilisation énergie, eau, produit chimique et matière
- Audit eau

2. Décarbonation de l'industrie, notamment :

- Etudes de faisabilité pour l'intégration de panneaux PV + dimensionnement
- Etudes portant sur l'électrification des procédés
- Etudes portant sur la valorisation de chaleur fatale
- Etudes portant sur l'intégration de biogaz
- Audit énergétique non réglementaire
- Etudes portant sur l'intégration de matières biosourcées et/ou locales
- Optimisation des intrants matière.

3. Supply chain durable :

- Etudes pour la mise en place d'une supply chain durable/décarbonnée
- Etudes pour définir la trajectoire bas carbone internationale et le plan d'action

4. Réemploi :

- Etudes portant sur le réemploi (qualification des produits/pièces pour réemploi, faisabilité du réemploi, récupération et démantèlement d'équipement pour réemploi,...)

5. Intégration de nouveaux modèles d'affaires :

- Etudes portant sur le remanufacturing
- Etudes portant sur l'économie de la fonctionnalité

Nombre de jours d'accompagnement :

- Pour les phases d'état des lieux/audit/diagnostic + plan d'actions : de 3 jours (diagnostics flash) à 20 jours (pour les audits, hors réglementaires, les plus poussés)
- Pour les études et analyses techniques : de 5 à 20 jours

Type de structures pouvant candidater : bureaux d'études, cabinets conseil, centres techniques, plateformes technologiques prioritairement

Livrables associés

Le rapport de diagnostic/audit réalisé ainsi que le plan d'actions associé
Le résultat des études de faisabilité et technique
Le cas échéant, l'analyse environnementale réalisée

Pour les prestataires préciser les spécificités nécessaires :

- Le prestataire peut candidater en réponse à une ou plusieurs des thématiques mentionnées ci-dessus.
- Le prestataire devra spécifier dans sa réponse ses champs d'expertises et les moyens pertinents auxquels il a accès (éventuellement en sous-traitance) pour réaliser ses missions.
- Le prestataire devra préciser ses expertises selon les filières / marchés (aéronautique, médical, plasturgie, outillage, chimie...).
- Le cas échéant, le prestataire mentionnera ses qualifications, agréments ou habilitations en lien avec les thématiques proposées.
- Des exemples de réalisation qui démontrent la capacité d'accompagner les entreprises (bénéficiaires, contexte de l'intervention, durée et nombre de jours, étapes/méthodologies appliquées) sont également fortement conseillés.
- Le prestataire s'engage à garder confidentielles toutes informations acquises auprès de l'entreprise durant son accompagnement.

4 - Lot FABRICATION ADDITIVE ET PROCÉDES DE PRODUCTIONS AVANCÉS

Merci d'envoyer votre dossier à Marie LEFEBVRE : mlefevre@arae.fr

En préambule, ce lot concerne les procédés de production qui peuvent s'inscrire dans l'industrie du futur :

- La fabrication additive (ou encore dénommée impression 3D) est l' « Ensemble des procédés permettant de fabriquer, couche par couche, par ajout de matières, un objet physique à partir d'un objet numérique » (définition normalisée NF E67-001). Ces procédés sont multiples et se différencient par 7 familles de procédés et par les matériaux utilisés. La fabrication additive est une brique technologique d'une chaîne numérique complète, comprenant en amont des phases de conception, de préparation et en aval des phases de post-parachèvements, ...
- On entend par procédés de production avancés, l'ensemble des technologies agiles permettant la production de pièces industrielles : procédés de transformation (usinage, tôlerie, découpe, emboutissage, forge, fonderie, procédés de plasturgie, ...), d'assemblage, de traitements de surface et finition... qui peuvent évoluer et être optimisés pour une meilleure maîtrise de la production industrielle.

Enjeux	Accompagner l'entreprise à la carte dans son appropriation de nouveaux procédés, notamment la fabrication additive. Proposer des solutions technologiques pour optimiser la production industrielle Améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises, apporter de la valeur ajoutée, de la flexibilité, de la qualité et de la réactivité dans la chaîne de production.
Bénéfices attendus pour l'entreprise	Selon l'avancée, la connaissance, l'appropriation de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de premier niveau - Aide au choix technologique - Etude technico-économique et aide à la décision - Etude de faisabilité industrielle - Etude d'optimisation des performances de procédés de production actuel - Accès à des moyens d'expérimentation pour tester, valider des caractéristiques du produit - Sécurisation d'un futur investissement

Thème 1 : Fabrication additive



Prérequis	<p>L'entreprise bénéficiaire s'intéresse à la fabrication additive ou est déjà convaincue et souhaite être accompagné pour :</p> <ul style="list-style-type: none">- connaître les enjeux de la fabrication additive et si ces technologies sont adaptées à ses produits/ses marchés- évaluer l'apport réel de la fabrication additive à travers des essais, pièces de démonstration- valider le développement industriel : intégration d'une technologie ou optimisation d'une production <p>Selon le degré de maturité du projet de l'entreprise, celle-ci peut déjà posséder un équipement. Le dirigeant désigne a minima un chef de projet.</p>
Modalités	<p>3 niveaux d'accompagnement peuvent être envisagés et chaque niveau sera adapté sur-mesure au besoin ou au projet de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none">- Connaissance / Sensibilisation : Les prestataires devront pouvoir présenter les différents procédés de fabrication additive, avantages/inconvénients, enjeux... et procéder à une analyse de l'activité, des produits de l'entreprise, être en capacité d'évaluer si la fabrication additive est adaptée ou non à l'entreprise, en interagissant avec les différents services pouvant être impactés. Les prestataires accompagnent à l'aide à la décision. Compétences requises : Bonnes connaissances de l'ensemble des procédés de fabrication additive, de la méthodologie de conception et de la chaîne numérique associée. Vision des marchés, des fournisseurs d'équipement et capacité d'établir un business plan éventuel.- Appropriation et faisabilité par la démonstration : démontrer la pertinence et les avantages de la fabrication additive pour l'entreprise pour convaincre la direction/les clients Les prestataires devront procéder à l'analyse du périmètre du projet (appairage éventuel matière-technologie), au choix d'une pièce représentative apte à la fabrication additive, à la définition des contraintes éventuelles (de conception, de matière, de volume, ...) avec toutes les parties concernées. Ils doivent être en capacité de réaliser/faire réaliser une ou plusieurs pièces de démonstration, preuve de concept (réception d'un fichier CAO de la pièce, Conception/re-conception éventuelle adaptée à la fabrication additive, choix de la technologie de fabrication additive en lien avec l'expert, ...) Compétences requises Bonnes connaissances des procédés de fabrication additive, de la méthodologie de conception et de toute la chaîne numérique associée. Compétences en rédaction cahier des charges/ ordre de fabrication pour réaliser une pièce en interne ou en sous-traitance et acculturer l'entreprise Accès à des moyens d'expérimentation (logiciels de conception, procédés de fabrication additive notamment)- Validation/ développement industriel Les prestataires devront accompagner et préparer l'entreprise dans la future intégration de la fabrication additive dans le process de production (en interne ou en sous-traitance)



ou à l'optimisation de la production en fabrication additive (l'entreprise peut déjà être équipée).
Sont attendus une évaluation économique de l'investissement et l'impact pour l'entreprise (accompagnement au changement).
L'étude d'optimisation des performances de procédés de production actuel est également un aspect de l'accompagnement : Analyse du périmètre du projet (appairage matière – technologie en fonction d'une pièce, contraintes, normes éventuelles à respecter, optimisation de fabrication de pièces ((re)conception, maîtrise du paramétrage machine, travail sur la maîtrise du parachèvement, ...), itération en fonction des essais réalisés, études d'intégration d'une production, ...

Compétences requises

Expertise sur une / des technologies à préciser. Expertise sur un(des) poste(s) de la chaîne numérique associée à la fabrication additive (exemple post-traitement)
Accès à des moyens d'expérimentation (logiciels de conception, procédés de fabrication additive, moyens d'essais – post parachèvement, caractérisation, ...)
Aide à l'établissement éventuel d'un business plan

Livrables associés

- **Connaissance/sensibilisation :**

Vision globale de toutes les technologies de fabrication additive en lien avec l'activité / les besoins de l'entreprise (avantages, limites, chaîne de production...)
Définition des contraintes propres aux marchés, aux produits et à l'activité de l'entreprise
Identification des pièces aptes à la fabrication additive
Validation de la pertinence de ces technologies pour l'entreprise et analyse économique associée.
Rapport d'études et réunion bilan en fin de prestation

- **Appropriation / faisabilité :**

Prouver la faisabilité d'une pièce conçue et réalisée par fabrication additive.
Mettre en avant les avantages apportés par cette technologie (conception optimisée, ajout de valeurs, pas d'outillages, ...)
Démontrer par l'exemple et aider à l'appropriation future de ces nouvelles technologies en interne ou chez le client
Argumenter la pertinence d'intégrer la technologie.

Rapport d'études et réunion bilan en fin de prestation, pièce(s) de démonstration

- **Validation / développement**

Evaluer les étapes restantes à franchir pour l'obtention d'une pièce industrielle et un lancement d'une production
Réaliser des essais reproductibles, valider les propriétés des pièces
Evaluer les risques technico-économiques (plan de charge machine, plan d'investissement machines, retour sur investissement, time to market...)
Anticiper les changements éventuels : formation, réorganisation, création de postes.
Proposer un plan d'action
Rapport d'études et réunion bilan en fin de prestation, essais, réalisation de pièce(s) optimisée(s)



Prérequis	<p>L'entreprise souhaite une meilleure maîtrise de son procédé de production industriel :</p> <ul style="list-style-type: none">- Optimiser les performances des procédés de production actuels- Evaluer, choisir, tester un nouveau procédé pour gagner en productivité avant investissement <p>L'entreprise a déjà une idée du procédé concerné ou de la fonction souhaitée (ex : fonctionnalisation de surface, rugosité attendue, ...).</p> <p>Le dirigeant désigne a minima un chef de projet.</p>
Modalités	<p>2 axes peuvent être envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none">- Optimisation d'un procédé déjà existant dans l'entreprise :- Etude de faisabilité d'un procédé non encore connu dans l'entreprise <p>Les prestataires devront procéder à l'analyse du périmètre du projet, contraintes, normes, ... et évaluer les points bloquants actuels et la problématique de l'entreprise (cadence réduite, productivité pas optimale, casse, rebus importants, goulot d'étranglement, ...).</p> <p>Les prestataires devront être en capacité de proposer, selon le projet, des essais de faisabilité, de validation et évaluer la marge de progression dans le but de gagner en rendement, en temps de mise en production, d'optimiser les conditions opératoires, paramètres process....</p> <p>Compétences requises</p> <p>Expert sur le procédé visé avec possibilité d'essais. Accès à des moyens d'expérimentation.</p> <p>Evaluation économique si investissement, établissement éventuel d'un business plan, évaluation de l'impact pour l'entreprise (accompagnement au changement)</p>
Livrables associés	<p>Diagnostic initial de l'existant, établissement de pistes d'amélioration possibles, étude de faisabilité, essais de validation, ... Réalisation de pièces si cela s'y prête.</p> <p>Rapport d'étude et réunion bilan en fin de prestation</p>

Autres conditions requises / exclusions

- Le prestataire peut candidater sur l'un ou les deux thèmes de ce lot et sur 1, 2 ou les 3 niveaux de maturité cités précédemment en fabrication additive qu'il devra préciser dans sa candidature
- Le prestataire devra spécifier ses champs d'expertises et les moyens d'expérimentation auxquels il a accès en interne (ou en sous-traitance éventuellement) : procédés, matériaux disponibles, logiciels, équipements de post-traitement, moyens de caractérisation, ... Le candidat peut ne postuler que sur une compétence particulière : exemple sur des « post-traitement », à préciser
- Le prestataire peut également préciser les éventuelles expertises selon les filières / marchés (aéronautique, médical, plasturgie, outillage, chimie...)
- Des exemples de réalisation qui démontrent la capacité d'accompagner les entreprises (bénéficiaires, contexte de l'intervention, durée et nombre de jours, étapes/méthodologies appliquées) sont également fortement conseillés



- Le prestataire s'engage à garder confidentielles toutes informations acquises auprès de l'entreprise durant son accompagnement.

5 - Lot AUTOMATISATION DE PROCESS ET ROBOTIQUE

Merci d'envoyer votre dossier à Christophe LEPOIRE : clepoire@arae.fr

Enjeux	<p>Les enjeux finaux pour l'entreprise qui fait appel à cet accompagnement sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la productivité en automatisant des tâches répétitives • Apporter de la valeur ajoutée, de la flexibilité et de la réactivité dans la chaîne de production • Orienter les opérateurs sur des tâches à plus fortes valeurs ajoutées • Améliorer le niveau de sécurité et les conditions de travail en diminuant la pénibilité • Favoriser l'introduction de la robotique, de la robotique collaborative et de la robotique mobile <p>L'enjeu du programme est d'aider l'entreprise à trouver les bonnes solutions ou les bonnes pistes, de la faire monter en compétence, lorsqu'elle souhaite évoluer vers plus d'automatisation</p>
Bénéfices attendus pour l'entreprise	<p>Le bénéfice du programme d'accompagnement porte sur la formalisation du besoin sous la forme d'une étude de faisabilité, de la rédaction d'un cdc et/ou de la mise en œuvre d'un POC, avec, comme bénéfices concrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gains en productivité, flexibilité et réactivité • Diminution de la pénibilité au travail, amélioration des conditions de travail, diminution des TMS, adaptation des compétences • Modernisation de l'outil de production, donc de l'image de l'entreprise • Amélioration de la marque employeur • Engager une réflexion sur la gestion des compétences
Prérequis	<p>Avoir entamé une réflexion sur la stratégie de l'entreprise, volonté ou nécessité d'intégrer des processus automatisés et de partager la démarche avec les équipes de production</p> <p>Avoir une vision large de l'organisation avant d'intégrer un robot ou un automatisme complexe</p> <p>Avoir une connaissance des situations de travail sur les postes concernés</p> <p>Avoir identifié un potentiel financement du projet dans son ensemble</p>
Modalités	<p>Prestation 1 : Analyse et avant-projet</p> <p>Cette mission peut concerner :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une analyse des situations de travail préalable à automatisation • Une aide à l'analyse du besoin • Une aide à la définition des besoins fonctionnels, organisationnels et techniques • Une étude de faisabilité, des essais, la mise en œuvre d'une preuve de Concept



- Une sensibilisation aux métiers et aux acteurs de la robotique
- Une aide à la rédaction du cahier des charges fonctionnel
- Un accompagnement à une redéfinition des postes de travail et qualification des opérateurs dans un projet d'automatisation
- Une identification des intégrateurs ou de bureaux d'études machines spéciales, en capacité de répondre au cahier des charges, une aide au comparatif des offres, calculs de ROI et aide au choix de l'intégrateur
- Un accompagnement jusqu'au choix de la solution

Sur ces différentes thématiques, le consultant aidera l'entreprise à définir son projet d'automatisation, afin de sécuriser l'investissement futur, sur les aspects suivants :

- Analyser la maturité de l'entreprise et l'accompagner dans l'expression de ses besoins
- La conseiller sur les aspects fonctionnels, organisationnels et techniques, d'une façon large par rapport à la chaîne de production
- Aider l'entreprise à élaborer un cahier des charges fonctionnel. Identifier et qualifier le meilleur intégrateur pour la réalisation, en fonction des compétences, de la proximité, des coûts et délais de réalisation, de la pérennité des solutions et de la maintenance.
- Apport de son expertise pour définir la meilleure solution de process et choix des technologies
- Proposer un dimensionnement de projet en conformité avec les besoins de l'entreprise, les évolutions envisagées.

La mise à disposition ou la location de matériel pourra être intégrée à la prestation, dans la mesure où cette mise en situation a pour but de lever des verrous techniques, valider une solution ou son intégration dans un process ou atelier existant.

A l'issue de sa prestation, le prestataire devra remettre à l'entreprise une synthèse de son étude, avec les préconisations et des pistes pour une éventuelle poursuite de ce projet d'automatisation.

L'entreprise pourra alors démarrer le projet avec l'intégrateur ou le bureau d'étude choisi pour la phase de réalisation, cette étape ne faisant plus partie de l'accompagnement. Elle peut néanmoins faire appel au programme pour un accompagnement d'assistance à la maîtrise d'ouvrage

Prestation 2 : assistance à maîtrise d'ouvrage et tutorat

Dans cette prestation, qui peut être proposée seule ou à la suite de la première étape ci-dessus, le prestataire aura pour mission de :

- Accompagner le bénéficiaire dans la réalisation de son projet d'automatisation
- L'accompagner dans la phase d'intégration, du suivi du respect du cahier des charges, des délais et des règles de l'art, de la validation des livrables et des performances.
- L'aider à faire monter son personnel en compétence, à procéder ou programmer de la formation.
- Mettre en place les critères et les indicateurs pour mesurer l'impact du projet automation de process et robotique sur la performance de l'entreprise.



	<p>Sur cette seconde étape, le consultant aidera l'entreprise à</p> <ul style="list-style-type: none">• Suivre et vérifier la bonne réalisation de l'intégration• S'assurer de l'implication des parties prenantes de l'entreprise et de l'intégrateur dans le déploiement de la solution,• Alerter sur les dérives de réalisation : planning, méthodologie, jalons, qualité, atteinte d'objectifs <p>Il s'assurera également que l'entreprise fournit les informations nécessaires à la réalisation de la prestation, au fur et à mesure de l'avancement du projet, et le suivi de la montée en compétence des personnels.</p> <p>Prestation 3 : Intégration de technologies avancées dans un projet d'automatisation</p> <p>Il peut aussi s'avérer nécessaire de valider, par une étude de faisabilité ou des tests, l'intégration de technologies plus avancées (détection de forme ou de matière, vision, . . .) dans un process automatisé avant d'engager un projet d'automatisation. Cette étape, qui peut être proposée seule ou en complément d'une des étapes ci-dessus, peut comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une aide à l'analyse du besoin• Une aide à la recherche de solutions technologiques• Une étude de faisabilité, des essais d'intégration et de mise en œuvre de la technologie avancée dans une preuve de Concept <p>Dans cette prestation, le consultant devra aider l'entreprise à valider, ou non, l'intégration de ces nouvelles technologies dans son process. Il devra livrer, à l'issue du programme, un cahier des charges ou des résultats d'essais comprenant des préconisations de leur intégration, et/ou leurs limites.</p> <p>Le prestataire choisi pour cette étape pourra ne pas être référencé dans le programme Industrie du Futur, s'il possède des compétences techniques nécessaires que n'ont pas les autres prestataires.</p>
Livrables associés	<p>Les livrables seront définis au moment de l'élaboration du dossier, et dépendront de la mission définie (cahier des charges, cahier de recette, analyse d'impact, analyse de poste de travail, liste d'intégrateurs, . . .)</p> <p>Un document succinct de synthèse devra être remis à l'entreprise ainsi qu'au chargé d'affaire de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises référent de l'entreprise, listant les actions menées et les résultats obtenus.</p> <p>De même, il sera important de tenir au courant le chargé d'affaires sur du déroulement du programme et le convier aux réunions d'avancement ainsi qu'à la réunion de synthèse.</p>

Pour les prestataires préciser les spécificités nécessaires :

Le prestataire devra être un expert en automatisation et, si le projet le nécessite, en mise en œuvre de systèmes robotisés (robotique, robotique collaborative, robotique mobile) ou de technologies avancées.

Si le projet comporte une phase d'analyse de poste de travail, une expertise dans ce domaine et en ergonomie sera nécessaire.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le prestataire devra également avoir des compétences transversales, en organisation industrielle, et en gestion de projet.

Dans le cadre d'un projet comportant une étape de preuve de concept, le prestataire devra disposer des connaissances et des habilitations nécessaires à la mise en œuvre des systèmes testés, dans l'environnement de l'entreprise.



6 - Lot ORGANISATION INDUSTRIELLE

Merci d'envoyer votre dossier à Aurélie FRANTZ : afrantz@arae.fr

Enjeux	<p>L'objectif est de mettre en place et faire vivre une organisation agile et performante orientée Satisfaction du Client et basée sur l'intelligence collective des Salariés. L'accompagnement devra porter sur le process de production pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'efficacité opérationnelle au moyen du déploiement des principes du Lean management et de modes de management participatifs.• Anticiper et mesurer l'impact des choix de changements ou de différents scénarii en production productif grâce à une simulation numérique des flux* de ce système et pouvoir choisir la meilleure configuration possible sans réaliser des tests physiques onéreux.• Avoir une vision d'ensemble de l'organisation actuelle de l'entreprise et un plan d'action clair à mettre en œuvre (réservé à des situations spécifiques comme de la relocalisation d'activité, une augmentation capacitaire, croissance externe, ... <p><i>* La simulation est l'activation du modèle dans le temps, afin de connaître son comportement dynamique et de prédire son comportement futur. La simulation est principalement utilisée pour étudier les flux physiques (pièces, matières, outils, etc...) et informationnels (Ordres de Fabrications, Kanban, etc...) dans l'atelier et les disponibilités des ressources (opérateurs, machines, convoyeurs, etc.).</i></p>
Bénéfices attendus pour l'entreprise	<ul style="list-style-type: none">• <u>Externe - Clients/ Marchés</u> : Amélioration de la satisfaction des clients par une meilleure prise en compte de leurs besoins et exigences marchés• <u>Interne - Rentabilité</u> : Gains de productivité, réduction des coûts de production par la réduction des pertes• <u>Implication des salariés</u> : collaboration et cohésion renforcée des salariés, développement de l'autonomie et de la responsabilisation• <u>Interne – Management</u> : Création de rituels managériaux, suivi d'indicateurs clairs et partagés par tous• <u>Interne - Flux</u> : localisation et hiérarchisation des goulots, validation des performances d'une usine ou d'un atelier, visualisation de l'impact d'un changement dans le processus, choix d'un scénario de flux optimisé• <u>Interne – Plan d'action</u> : plan d'action clair et hiérarchisé sur les chantiers organisationnels à mettre en œuvre (potentiellement en mobilisant d'autres lots IDF comme Automatisation et robotique)

<p>Prérequis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une implication forte de la direction et du management dans la volonté de changement • Bonne connaissance des attentes des clients et du fonctionnement actuel de l'entreprise • Donner du sens à la démarche d'Excellence Opérationnelle et partager ce sens à l'ensemble des salariés • Être clair sur le besoin à traiter : gain de temps, de productivité, de qualité, impact d'un changement ? • Bien connaître le process actuel et les flux à modéliser • Augmentation capacitaire, relocalisation d'activité, croissance externe
<p>Modalités</p>	<p>Types de prestations (il peut y avoir plusieurs types de prestations par lot) : <i>Sur chaque type de prestation détailler :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> . Le type d'accompagnement : contenu, modalités . la finalité de l'accompagnement : ce que l'entreprise va avoir précisément en réalisant la prestation . les types de moyens mobilisés par le prestataire . les conditions spécifiques liées à la prestation (ce qui n'est pas intégré, éventuellement ce que le prestataire ne peut pas faire . une évaluation (fourchette / plafond) de la prestation (en jours ou montant) <p><u>Efficacité opérationnelle</u></p> <p>- <u>Modalités</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Audit – Etat des lieux de l'entreprise en termes de mise en œuvre des outils de l'amélioration continue <p>Etat des lieux approfondis de l'organisation de l'entreprise, entretien avec les différentes personnes concernés, directeurs, managers et opérateurs. L'accompagnement devra porter exclusivement sur le domaine de la production de l'entreprise. Mettre en cohérence la stratégie globale de l'entreprise avec sa démarche interne d'amélioration continue et Définir les objectifs à atteindre dans le cadre de l'accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre opérationnelle de plans d'actions : <p>Décliner la stratégie en plan d'actions opérationnel Définir les besoins en compétences pour soutenir le déploiement Définir des objectifs mesurables avec un pilotage par des indicateurs et les outils du Lean Mise en place de rituels de management (Management visuel et Routines Managériales) Former les équipes sur l'intérêt du lean</p>

Accompagner à la mise en œuvre des plans d'actions sur toutes les strates de l'organisation

Mesurer les gains apportés

Animer la démarche d'amélioration continue

Organisation de « Gemba Walk » pour apprécier le travail déjà fait et celui qui reste à faire pour régler les dysfonctionnements.

- Livrables :

Audit

Baromètre lean

Plan d'action, outils de pilotage, indicateurs, rituels managériaux

Plan de pérennisation

- Prestataire :

Cabinet de conseil spécialisé en Lean management, consultant expérimenté certifié black belt six sigma.

Constitution d'une équipe projet dans l'entreprise avec un chef de projet identifié

5 à 10 jours de conseil d'un consultant expert en Lean Management dans l'entreprise sur plusieurs mois à intervalles réguliers pour donner du rythme à la transformation et ancrer la démarche d'amélioration continue

Financement à 50% jusqu'à 9 000€

Simulation numérique des flux

- Modalités :

Accompagnement à l'élaboration de scénarios

Accompagnement au choix des critères de décision

Simulation des flux réalisé par le prestataire via un logiciel spécialisé

Mise en avant des forces et faiblesses de scénarios selon les critères de décision définis préalablement

- Livrables :

Plusieurs scénarios de flux avec identification des variables (lisibles et consultables par l'entreprise sans licence)

Aide à la décision via une notation ou des éléments de comparaison des scénarios

- Prestataire :

Cabinet de conseil et consultant expert dans l'utilisation de logiciel de simulation de flux et possédant une bonne connaissance du monde industriel

Financement à 50% jusqu'à 16 000€

Vision d'ensemble de l'organisation

- Modalités :

	<p>Audit – Etat des lieux</p> <p>Etat des lieux complets de l'organisation de l'entreprise préalablement à un changement majeur afin d'anticiper et de mettre en œuvre des actions permettant d'optimiser l'effet positif du changement en limitant les risques. L'accompagnement devra porter sur le domaine de production de l'entreprise.</p> <p>Identification des goulots, organisation des flux physiques, supply chain, rendements, indicateurs de production, indicateurs qualité, satisfaction clients.</p> <p>- <u>Livrables</u> :</p> <p>Compte rendu de l'état des lieux</p> <p>Hiérarchisation et pondération des pistes d'amélioration (urgence, impact, complexité, couts de mise en œuvre, ...)</p> <p>- <u>Prestataire</u> :</p> <p>Cabinet de conseil spécialisé en organisation industrielle</p> <p>Financement à 50% jusqu'à 16 000€</p>

Pour les prestataires préciser les spécificités nécessaires :

- Moyens humains / qualifications et compétences
- Moyens matériels nécessaires
- Autres caractéristiques : habilitations / normes / agréments / assurances